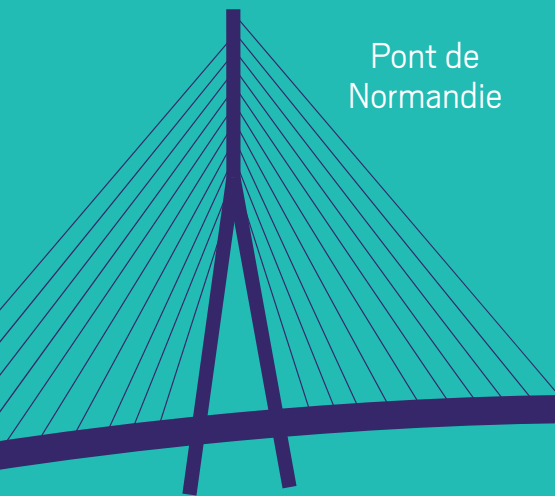


À PARTIR DU
10 DÉCEMBRE 2018

PASS PONT-PONT*

Un badge prépayé unique pour les 2 ponts



Pont de
Normandie

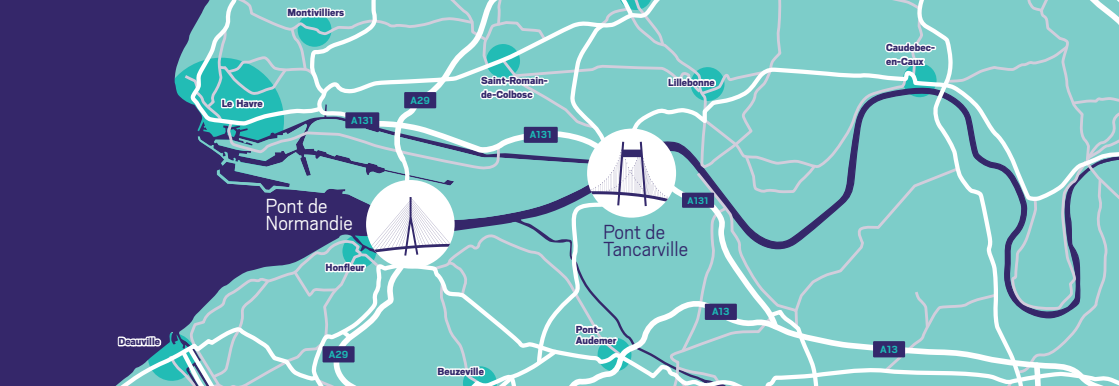


Pont de
Tancarville

Pont de Normandie
Pont de Tancarville



* Le Pass Pont-Pont est une offre commerciale qui va se substituer progressivement aux cartes Subito et Presto.



Bénéficiez de la nouvelle offre, PASS PONT-PONT :

- Un badge de prépaiement unique valable sur les 2 ponts :
Pont de Normandie et Pont de Tancarville
- Une tarification préférentielle
Pont de Normandie : 3.20€ le passage au lieu de 5.40€*
Pont de Tancarville : 2.00€ le passage au lieu de 2.60€*
* Tarif au 01/02/2018
- Une rapidité de passage au péage grâce
à la détection à distance

Où, quand, comment ?

Le **PASS PONT-PONT** viendra progressivement remplacer les cartes **SUBITO** et **PRESTO** à partir du 10 décembre 2018. Il est commercialisé sur le site internet pontsnormandietancarville.fr



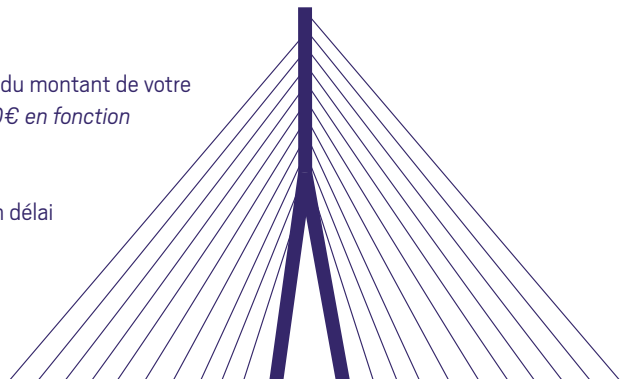
La commande de votre PASS PONT-PONT se fera en ligne uniquement.



Vous pourrez créditer votre PASS du montant de votre choix (30€ minimum, 60€ ou 90€ en fonction de votre fréquence d'utilisation).



Vous recevrez votre PASS sous un délai de 15 jours, il vous suffira ensuite de l'activer avant de l'utiliser.



FOIRE AUX QUESTIONS

Quand pourrai-je commander un PASS PONT-PONT ?

À partir du 10 décembre sur le site pontsnormandietancarville.fr

Comment recharger mon PASS PONT-PONT ?

En ligne, sur votre espace client. Votre PASS est valable à vie, vous pourrez le recharger autant de fois que vous le souhaitez !

Puis-je acheter un PASS PONT-PONT en cabine, aux bureaux d'exploitation des Ponts ou à l'accueil de la CCI Seine Estuaire ?

Non, le PASS PONT-PONT se commande et se recharge exclusivement sur internet.

Quel est le délai de livraison de mon PASS PONT-PONT ?

Le PASS PONT-PONT est adressé par courrier sous 15 jours.

Que deviennent les cartes SUBITO et PRESTO ?

Elles sont utilisables sans limite de durée et seront "avalées" au dernier passage.

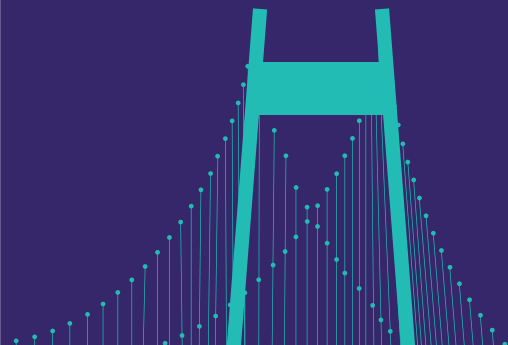
Les cartes SUBITO et PRESTO seront-elles toujours proposées à la vente ?

Oui, jusqu'au 31/12/2018 uniquement. Ensuite il faudra souscrire au PASS PONT-PONT ou à une autre offre commerciale adaptée à la fréquence de vos passages.

Un report des passages restant sur les cartes SUBITO et PRESTO est-il possible sur le PASS PONT-PONT ?

Non, les cartes SUBITO et PRESTO sont des cartes à décompte de passages, le PASS PONT-PONT est un badge de prépaiement en Euros.

Plus d'informations :
pontsnormandietancarville.fr





Pont de Normandie Pont de Tancarville

CCI
SEINE ESTUAIRE

Service d'exploitation des ponts

Pont de Normandie : 02 35 24 64 90

Pont de Tancarville : 02 35 39 65 60

Mail : pont@ponts.seine-estuaire.cci.fr

Web : pontsnormandietancarville.fr